



**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU
LOTISSEMENT BEAUPRE**

Siège : 342 Rue Beaupré

84120 PERTUIS

Tel : 04.90.79.51.46 Portable : 06.25.81.42.17

Site internet : www.assobeaupre.123.fr

ref : ASL/AG 062023

**COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du LOTISSEMENT BEAUPRE
23 juin 2023- 20 heures 30**

Personnes présentes : 14

Pouvoirs : 9

(feuille de présence et pouvoirs joints au compte rendu),

le quorum est atteint puisque l'association syndicale libre regroupe 46 lots.

Les points suivants ont été abordés:

A titre liminaire, l'assemblée générale constate que le quorum a été très difficilement atteint cette année et encourage donc les colotis, pour les années à venir, à être présent, et, à défaut à adresser **un pouvoir** à l'un des autres colotis susceptible d'être présent, pour éviter de devoir convoquer une assemblée générale extraordinaire.

- Election du Président et du bureau

Dans un premier temps, Roger Chiarazzo rappelle qu'il exerce la fonction de président depuis 21 ans et qu'il aimerait bien passer la main. De même, Catherine Bouty indique vouloir également être remplacée, du moins aidée. Les nouveaux venus du lotissement sont invités à participer, également pour permettre un regard neuf et de nouvelles idées.

Aucun candidat ne s'est fait connaître pour le poste de président.

L'assemblée générale constate la démission obligatoire de monsieur Roge, ayant quitté le lotissement.

Si aucune personne ne se proposait pour assurer le rôle de président et en cas de démission du bureau bénévole, il est rappelé qu'alors, un syndic privé serait obligatoire, ce qui occasionnerait des charges nettement supérieures, pour un service qui ne le serait sans doute pas. Chacun doit en être conscient.

Sont finalement élus à l'unanimité pour intégrer le bureau :

Monsieur Sylvain Cuoghi (lot 26) et Monsieur Florestan Carencio (lot 32).

Le bureau sera donc désormais composé de Roger Chiarazzo (lot 29), Jean-Claude Huguet (lots 33 et 44), Valérie Moullet (lot 35), Catherine Bouty (lot 31), Bernard Eloy (lot 17), Sylvain Cuoghi (lot 26), Florestan Carencio (lot 32).

Lors d'une prochaine réunion de bureau à l'automne, les rôles de chacun seront définis.

Roger Chiarazzo est de nouveau élu à l'unanimité également.

- Bilan comptable

Toutes les cotisations sont à jour (au 15 mai 2023), bien que cette année, des retards de paiement plus nombreux et plus conséquents sont à regretter. Le même problème est également rencontré pour le paiement du lot 14 géré par Certivia qui pose difficulté chaque année ; cette année, le courrier recommandé n'a pas suffi et il a fallu faire un courrier d'avocat pour obtenir le paiement de cette somme. C'est extrêmement pénible à gérer.

L'assemblée générale décide de modifier les termes de l'appel à cotisation afin de le rendre plus comminatoire. De même, il est décidé à l'unanimité d'une pénalité en cas de retard de paiement ainsi définie : 15 % du montant de la cotisation par semaine de retard en cas de retard d'une semaine après la relance.

- Travaux

Deux bouches d'eau pluviale sont à refaire.

Pas d'autres travaux nécessaires.

- Poubelles

Le problème des poubelles mal entretenues perdure.

Les végétaux sont en jetés en vrac.

- Voiries et espaces verts

On déplore toujours des crottes de chien. L'assemblée générale rappelle à tous que les excréments se ramassent assez aisément. Il y a une amélioration mais des efforts peuvent encore être faits.

Satisfaction d'ensemble sur l'entretien des espaces verts. Travail correct du jardinier.

Les colotis qui ont un espace vert devant chez eux peuvent planter, mais c'est à eux de s'en occuper, comme c'est le cas devant le numéro 10.

Sur le croissant central, un mûrier platane est en train de mourir. Il est proposé de le remplacer par un arbre fruitier, ce qui ne recueille pas l'adhésion de tous. L'assemblée générale choisit à l'unanimité de planter un olivier.

- Trame Noire

Elle existe entre minuit (ou 1 heure en été) et 6 heures du matin : Accord unanime de l'assemblée générale pour poursuivre ce système.

Calcul du gain en électricité : Sur les 6 mois de 2023, on observe un gain de 118 _ par rapport à la même période en 2022. On peut espérer sur l'année, un gain de 150 à 170 _ grâce à la trame noire, étant observé que la facture annuelle électrique en 2022 (avant trame noire) s'est élevée à 546 _.

Le souci électrique rencontré sur la partie basse du lotissement a été résolu en changeant un compteur.

- comptes de l'association syndicale libre

3 822,80 _ sur le compte

livret A : 30 622 _

CSL : 105 _

- Moustiques

On déplore la présence de nombreux moustiques dans notre lotissement, fléau assez généralisé, mais moins présent dans d'autres zones proches de Pertuis. Aussi, afin de sensibiliser le plus grand nombre à des petits gestes pouvant être utiles à tous, une fiche de "bonnes recommandations" est de nouveau jointe à ce compte-rendu, à titre d'information.

- Nouvelle arrivée

L'assemblée générale souhaite la bienvenue à la famille Delzène / Bender arrivée au lot 10, à la suite de monsieur et madame Roge.

- questions diverses

Certains colotis observent une baisse de débit d'eau vers 20 h. Plusieurs colotis ont déploré cette difficulté.

La séance est levée à 22 heures pour laisser place au verre de l'amitié.

Le Président
R Chiarazzo



La Secrétaire
C Bouty

